

PIERRE MOSCOVICI Ministre de l'Economie et des Finances

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 mars 2014 N° 1126

Pierre MOSCOVICI et Bernard CAZENEUVE réagissent aux communications de la Commission européenne

La Commission européenne a publié son analyse des déséquilibres macroéconomiques au sein de la zone euro ainsi qu'une première analyse en matière de finances publiques. La communication de la Commission européenne s'inscrit dans le cadre des nouvelles procédures européennes de gouvernance économique et budgétaire. Il s'agit d'un point d'étape dans lequel la Commission précise son analyse de la situation économique et budgétaire des Etats membres de l'Union européenne, dans le prolongement de ses prévisions du 25 février. Comme chaque année, la situation précise de chaque pays sera discutée au niveau européen au mois de juin prochain, sur la base du programme de stabilité et du programme national de réforme que le Gouvernement présentera au Parlement mi-avril.

La Commission a validé les prévisions de croissance du Gouvernement, puisque ses projections s'établissent à 1 % en 2014 et 1,7 % en 2015. La Commission européenne souligne néanmoins les enjeux de compétitivité auxquels l'économie française reste confrontée et considère qu'il existe, au regard de ses dernières prévisions, des risques de dépassement des cibles de déficit public recommandées par le Conseil.

En matière de finances publiques, le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué chargé du budget rappellent que l'Insee publiera une estimation provisoire du compte des administrations publiques pour 2013 le 31 mars. A ce stade, seule une vision partielle de l'ensemble du déficit 2013 des administrations publiques est disponible. Ces éléments indiquent que la dépense a été strictement maîtrisée et que le déficit structurel continuera de se réduire fortement. Pour l'Etat, les dépenses, y compris charge de la dette et pensions, sont inférieures de 3,4 Md€ au montant fixé en loi de finances initiale. Pour les dépenses d'assurance maladie, les dernières informations permettent d'envisager une sous-exécution de l'objectif de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) de plus de 1 Md€. S'agissant des recettes, la faible croissance en France dans un contexte de récession de la zone euro en 2012 et 2013 a pesé sur leur évolution spontanée.





Au total, l'effort de réduction du déficit structurel en 2013, jugé « considérable » par la Cour des Comptes, est d'autant plus notable qu'il a été accompli dans un contexte de désinflation et de récession dans la zone euro.

Pour l'année 2014, la prévision de la Commission demeure entourée de nombreux aléas, à commencer par le résultat de l'exécution 2013 et les évolutions de l'environnement macroéconomique. Le Gouvernement poursuit sa stratégie de maîtrise rigoureuse de la dépense. Il s'est d'ailleurs doté d'outils renforcés pour faire face aux aléas de gestion : il a notamment augmenté la « réserve de précaution » sur le budget de l'Etat, qui s'établit à 7 Md€ en 2014.

Le Gouvernement est engagé à poursuivre son effort de rétablissement des comptes publics jusqu'à la fin du quinquennat, en faisant porter l'intégralité des efforts sur la réduction de la dépense publique à partir de 2015, avec au moins 50 Md€ d'économies prévues sur la période 2015-2017.

Le Gouvernement est par ailleurs déterminé à poursuivre ses efforts de soutien à l'offre productive pour permettre à l'économie française de retrouver durablement une croissance plus forte et plus d'emploi.

Le Pacte de responsabilité, annoncé par le Président de la République, amplifiera les réformes structurelles favorables à la compétitivité, la croissance et à l'emploi engagées depuis 22 mois, dans une démarche de dialogue social : crédit d'impôt compétitivité emploi, loi sur la sécurisation de l'emploi, réforme des régimes de retraites, réforme de la formation professionnelle, modernisation de l'action publique, loi sur la consommation qui améliorera le pouvoir d'achat des consommateurs, soutien à l'innovation. L'investissement et l'emploi privé se sont redressés en fin d'année 2013, il convient de poursuivre et d'approfondir les efforts engagés.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82 Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01.53.18.43.08





PIERRE MOSCOVICI Ministre de l'Economie et des Finances

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 mars 2014 N°1126

Pierre MOSCOVICI and Bernard CAZENEUVE respond to the communication by the European Commission

The European Commission has issued its analysis of macroeconomic imbalances within the euro area and a first analysis of public finances. The Commission's communication takes place within the new framework of the European economic and budgetary surveillance. It is a progress report in which the Commission sets out its analysis of the economic and budget situation of the European Union Member States, following its winter 2014 European Economic Forecast published on 25th February 2014. Like every year, the situation of individual countries will be discussed at the European level in June, based on the Stability Programme and the National Reform Programme, the Government will present to Parliament mid-April.

The Commission validated the Government growth forecasts, as its projections stand at 1% for 2014 and 1.7% for 2015. However, the Commission emphasised the competitiveness issues the French economy is faced with and considers that France's deficit targets are at risk, according to its own expectations.

In terms of public finances, the Minister for the Economy and Finance and the Minister Delegate for Budget point out that INSEE will, on 31 March, issue its provisional estimate of the general government national accounts for 2013. At this stage, only a partial view of the general government deficit for 2013 is available. The first pieces of data show that spending has been strictly controlled and that the structural deficit is set to continue its sharp decline. The State expenditure including debt servicing and pensions were €3.4bn lower than stated in the Initial Budget Act. The most recent data indicate that France could underspend its national healthcare expenditure growth target (ONDAM) by more than €1bn. Weak growth in France, in the wider context of the 2012 and 2013 euro area recession, has had a dampening effect on tax revenue. Overall, France's structural deficit reduction efforts in 2013, which the Government Audit Office deemed to be "considerable", are all the more remarkable for having been carried out at a time of disinflation and recession in the euro area.





The Commission's forecast for 2014 is still subject to a number of unknown factors, including the 2013 budget outturn and macroeconomic developments. The Government continues to keep a tight rein on spending. It has established reinforced instruments to deal with contingencies: to this end, it has increased the budget "contingency reserve" to €7bn in 2014.

The Government is committed to pursue its efforts to restore public accounts by focusing all the efforts on reducing public spending from 2015, with at least €50bn of savings over the period 2015-2017.

The Government will doggedly pursue its efforts to boost the French economy's productive capacities in order to enable the French economy to return to strong growth and high job creation.

The "Responsibility Pact" announced by President Hollande will amplify the structural reforms already carried out over the last 22 months, within social dialogue: Competitiveness and Employment Tax Credit, Job Security Act, pension system reforms, vocational training reforms, government modernisation, consumption law that reinforce households' purchase power, support for innovation. Investment and private payroll have recovered at the end of 2013, efforts must be pursued further and deepen.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82 Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01.53.18.43.08

